

Rapport de gestion de

# **GOODFOOD MARKET CORP.**

Période de 13 semaines close le 3 décembre 2022

**TABLE DES MATIÈRES**

|  |    |
|--|----|
| BASE DE PRÉSENTATION .....   | 3  |
| FAITS SAILLANTS FINANCIERS .....   | 4  |
| INFORMATION PROSPECTIVE .....  | 5  |
| PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS .....   | 6  |
| SURVOL DE LA SOCIÉTÉ .....   | 8  |
| PERSPECTIVES FINANCIÈRES .....   | 8  |
| APERÇU DE L'EXERCICE 2023 .....  | 9  |
| PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS – RAPPROCHEMENT   | 10 |
| RÉSULTATS D'EXPLOITATION –PREMIER TRIMESTRE DES EXERCICES 2023 ET 2022 .....   | 11 |
| SITUATION FINANCIÈRE .....   | 13 |
| SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT .....  | 14 |
| PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....   | 18 |
| TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS .....  | 19 |
| GESTION DES RISQUES FINANCIERS .....   | 19 |
| RISQUE D'ENTREPRISE .....  | 20 |
| ARRANGEMENTS HORS BILAN, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES<br>ENGAGEMENTS .....   | 20 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS .....   | 20 |
| PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS .....   | 21 |
| DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION .....   | 21 |
| UTILISATION DU PRODUIT TIRÉ DES APPELS PUBLICS À L'ÉPARGNE .....   | 22 |
| INFORMATION SECTORIELLE .....  | 22 |
| POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE .....  | 22 |
| JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS .....   | 22 |
| CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE<br>INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ..... | 23 |

---

## BASE DE PRÉSENTATION

---

Ce rapport de gestion a pour but d'aider les lecteurs à comprendre l'environnement commercial, les tendances et les changements importants dans les résultats d'exploitation et la situation financière de Goodfood Market Corp. et de ses filiales (la « Société » ou « Goodfood ») pour la période de 13 semaines close le 3 décembre 2022. Il doit être lu conjointement avec nos états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022 et nos états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes y afférentes de la période de 13 semaines close le 3 décembre 2022. Il y a aussi lieu de se reporter au communiqué de presse de Goodfood annonçant ses résultats de la période de 13 semaines close le 3 décembre 2022 qui a été publié le 17 janvier 2023. Les rapports trimestriels, le rapport annuel et la notice annuelle de la Société se trouvent sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et dans la section « Investisseurs – Information financière » de notre site Web : <https://www.makegoodfood.ca/fr/investisseurs>. Les communiqués de presse sont disponibles sur SEDAR et dans la section « Investisseurs – Communiqués de presse » de notre site Web.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (International Accounting Standard ou « IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et l'information financière figurant dans le présent rapport de gestion a été tirée de ces états.

Les états financiers consolidés pour la période de 13 semaines close le 3 décembre 2022 ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation de la Société, ce qui suppose que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes et obligations dans le cours normal de ses activités. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a conclu une lettre de tolérance avec ses prêteurs en raison du non-respect de certaines clauses restrictives de nature financière. Les prêteurs ont convenu de tolérer de tels manquements aux clauses restrictives, sous réserve de certaines conditions, notamment en empêchant Goodfood de recourir à la tranche renouvelable de la facilité sur laquelle, à ce jour, il n'y a aucun encours outre des lettres de crédit. Le 19 décembre 2022, la Société a conclu une entente en vue de modifier la facilité de crédit consortial conclue avec ses prêteurs existants, ce qui s'est traduit par un financement bancaire de 9,5 millions de dollars. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Gestion du capital » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour obtenir des renseignements sur la convention de crédit modifiée. Par ailleurs, la Société a lancé le projet Blue Ocean, qui consiste en une révision de ses activités et de ses opérations afin de réaliser des gains d'efficacité, de dégager à nouveau un BAIIA ajusté<sup>1)</sup> positif d'ici le premier semestre de 2023 et de paver la voie à des flux de trésorerie positifs et à une croissance rentable à long terme. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation est tributaire des initiatives en cours de réalisation, notamment le projet Blue Ocean, ou de sa capacité à obtenir du financement supplémentaire pour répondre à ses besoins prévus en trésorerie au titre du fonds de roulement et des dépenses d'investissement exigées. Par conséquent, et dans le contexte des initiatives du projet Blue Ocean et de la situation actuelle à l'égard de la facilité de crédit et des besoins financiers de la Société, il existe une incertitude significative relativement à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Dans les présentes, les références à « nous », « notre », « Goodfood » et la « Société » renvoient à Goodfood Market Corp. et à ses filiales entièrement détenues.

Pour déterminer si une information est importante, la direction se demande si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de la Société serait vraisemblablement influencée ou modifiée si cette information était omise ou présentée de façon inexacte, et elle communique les informations importantes en conséquence.

À moins d'indication contraire, les informations contenues dans le présent rapport de gestion sont à jour au 17 janvier 2023.

---

<sup>1</sup> Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

---

**FAITS SAILLANTS FINANCIERS**

---

Cette section présente un résumé de notre performance financière pour le premier trimestre de l'exercice 2023 par rapport à la période correspondante de 2022. Nous présentons des paramètres afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance, y compris des paramètres qui ne sont pas reconnus selon les IFRS. Les définitions de ces mesures financières non conformes aux IFRS sont présentées à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion et constituent des paramètres importants à prendre en considération pour analyser notre performance. Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, selon le cas, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.

**FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DU PREMIER TRIMESTRE DE 2023 ET DU PREMIER TRIMESTRE DE 2022**

- Les ventes nettes ont diminué de 30,7 millions de dollars, ou 39 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 47,1 millions de dollars.
- La marge brute s'est établie à 35,6 %, soit une hausse de 11,6 points de pourcentage, et le bénéfice brut s'est chiffré à 16,8 millions de dollars, en baisse de 1,9 million de dollars, ou 10 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La marge brute et le bénéfice brut comprennent une dépréciation des stocks de 0,6 million de dollars au titre de l'abandon de produits d'épicerie relatifs à Goodfood Sur Demande.
- La marge brute ajustée<sup>1)</sup>, qui exclut une charge de dépréciation des stocks de 0,6 million de dollars au titre de l'abandon de produits, s'est établie à 36,9 %, en hausse de 12,9 points de pourcentage et le bénéfice brut ajusté<sup>1)</sup> s'est chiffré à 17,4 millions de dollars, en baisse de 1,2 million de dollars, ou 6,7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La perte nette s'est chiffrée à 11,7 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 9,9 millions de dollars, ou 46 %. Par suite des initiatives du projet Blue Ocean, la perte nette comprend des coûts de réorganisation et autres coûts connexes de 1,1 million de dollars ainsi qu'une charge de dépréciation des stocks de 0,6 million de dollars au titre de l'abandon de produits d'épicerie relatifs à Goodfood Sur Demande.
- La marge du BAIIA ajusté<sup>1)</sup> s'est chiffrée à (4,9) %, soit une amélioration de 13,8 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 6,1 millions de dollars, ce qui représente une amélioration de 12,8 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le nombre de clients actifs<sup>1)</sup> s'est établi à 148 000, comparativement à 254 000 pour le trimestre correspondant de 2022.

---

<sup>1</sup> Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

---

**INFORMATION PROSPECTIVE**

---

Le présent rapport de gestion comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, y compris entre autres des informations sur nos objectifs et les stratégies que nous mettons en œuvre pour les réaliser, de même que des renseignements quant à nos croyances, nos plans, nos attentes, nos perspectives, nos hypothèses, nos estimations, et nos intentions, y compris, mais sans s'y limiter, les énoncés compris à la rubrique « Perspectives financières » du rapport de gestion. On reconnaît les déclarations prospectives à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « envisager », « prévoir », « croire » ou « poursuivre », ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel, la formulation négative de ces mots et expressions, y compris des références à des hypothèses, bien que ce ne soit pas toutes les déclarations prospectives qui englobent ces mots et expressions. Les déclarations prospectives ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la Société, ses activités, son exploitation, ses perspectives et les risques auxquelles elle est exposée à un moment donné dans le contexte des tendances passées, de la conjoncture actuelle et d'événements futurs possibles; par conséquent, le lecteur est avisé que cette information pourrait ne pas se prêter à d'autres fins.

Les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et elles peuvent comporter un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont indépendants de notre volonté et qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont présentés dans de telles déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les facteurs de risque suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022 disponible sur le site de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) : des antécédents limités en matière d'exploitation, des flux de trésorerie négatifs et des pertes nettes liés aux activités d'exploitation, le risque lié à la poursuite de son exploitation, l'industrie alimentaire, y compris l'inflation actuelle dans le secteur, les incidences de la pandémie de la COVID-19 et l'apparition de variants de la COVID-19, les inquiétudes suscitées quant au contrôle de la qualité et à la santé, la conformité réglementaire, la réglementation de l'industrie, les questions de santé publique, les rappels de produits, une atteinte à la réputation de Goodfood, les perturbations dans le transport, l'entreposage et la livraison de denrées périssables, la responsabilité associée aux produits, les activités syndicales, les tendances en matière de regroupement, la possession et la protection de la propriété intellectuelle, l'évolution du secteur d'activité, la dépendance à l'égard de la direction, l'incapacité d'attirer et de fidéliser des employés clés pouvant entraver la capacité de la Société à exercer efficacement ses activités et à atteindre ses objectifs financiers, les facteurs pouvant avoir un impact sur l'atteinte des cibles de croissance, l'incapacité de réagir efficacement à l'évolution des tendances de consommation, la concurrence, la disponibilité et la qualité des matières premières, la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité des membres du personnel, l'incapacité de l'infrastructure de TI de la Société à soutenir les exigences des activités de la Société, les interruptions ou les failles en matière de sécurité en ligne et les attaques par déni de service, la fiabilité des centres de données, la conformité aux modalités de licences de logiciels ouverts, les besoins futurs en capitaux, le risque d'exploitation et le risque assuré, la gestion de la croissance, le nombre restreint de produits, les conflits d'intérêts, les litiges, les sinistres catastrophiques, les risques associés aux paiements des clients et des tierces parties, le fait que la Société soit accusée de violation des droits de propriété intellectuelle d'autrui, ainsi que les changements climatiques et les risques liés à l'environnement. Cette liste de risques susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société n'est pas exhaustive. D'autres risques que la Société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge pas importants pourraient aussi faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Bien que les déclarations prospectives contenues dans les présentes soient fondées sur des hypothèses que nous considérons comme étant raisonnables, les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier indûment puisque les résultats réels peuvent être différents de ces déclarations. Lors de la préparation des déclarations prospectives, certaines hypothèses ont été posées concernant la disponibilité des sources de financement, le rendement de l'entreprise, la conjoncture et la demande des clients.

De plus, les ventes nettes et les résultats d'exploitation pourraient être affectés par l'évolution de la conjoncture économique globale au Canada et par des pressions inflationnistes persistantes, ainsi que par les conséquences que pourraient avoir ces facteurs sur les dépenses discrétionnaires des consommateurs.

La crainte d'une récession imminente, les hausses de taux d'intérêt, l'incertitude à l'égard de la pandémie de COVID-19, les perturbations constantes dans la chaîne d'approvisionnement et l'augmentation des coûts des intrants devraient avoir une incidence importante continue sur notre situation économique, ce qui pourrait peser de manière significative sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie.

Par conséquent, toutes les déclarations prospectives contenues dans les présentes sont visées par les mises en garde qui précèdent et rien ne garantit que les résultats ou les événements prévus se réaliseront ou, même s'ils sont essentiellement réalisés, qu'ils auront les conséquences et les effets prévus sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf indication contraire, ou si le contexte ne l'exige autrement, les déclarations prospectives ne sont valides qu'à la date où elles sont faites, et nous déclinons toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux renseignements, des événements futurs ou autrement, sauf si la loi nous y oblige.

### PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente les paramètres et les mesures financières non conformes aux IFRS qu'utilise la Société dans le présent rapport de gestion. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; donc, elles pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les mesures financières non conformes aux IFRS constituent des renseignements additionnels en complément des mesures conformes aux IFRS et permettent de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société de notre point de vue. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de notre information financière aux termes des IFRS et elles doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés pour les périodes indiquées.

| Paramètres   | Définitions  |
|--|--|
| <b>Clients actifs</b>                              | Un client actif est un client qui a passé une commande au cours des trois derniers mois. Pour plus de certitude, les clients actifs ne sont comptabilisés qu'une seule fois, même s'ils peuvent avoir commandé différents produits et passé plusieurs commandes au cours d'un trimestre. Bien que le paramètre des clients actifs ne constitue ni une mesure financière conforme aux IFRS ni une mesure financière non conforme aux IFRS, et que, par conséquent, il ne figure pas dans nos états financiers consolidés et qu'aucun rapprochement ne peut être fait entre ce paramètre et tout poste des états financiers consolidés de la Société, nous estimons que le paramètre des clients actifs est utile pour les investisseurs puisqu'il reflète les ventes nettes futures potentielles qui seront générées. La Société présente le nombre de clients actifs à l'ouverture et à la clôture de la période, arrondi en milliers.   |
| <b>Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée</b> | Le bénéfice brut ajusté se définit comme la marge brute excluant l'incidence de l'abandon des produits liés à Goodfood Sur Demande dans le cadre des initiatives du projet Blue Ocean de la Société. La marge brute ajustée correspond au pourcentage du bénéfice brut ajusté par rapport aux ventes nettes. La Société utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour évaluer sa performance d'une période à l'autre, exclusion faite de la variation attribuable aux éléments décrits ci-dessus. Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que ces paramètres constituent des mesures utiles de la performance financière pour apprécier le degré d'efficacité de la Société à l'égard de l'utilisation de ses ressources pour servir ses clients de même que pour évaluer les tendances sous-jacentes dans nos activités courantes, exclusion faite de la variation attribuable à l'incidence des initiatives stratégiques comme les éléments décrits ci-dessus, et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation.<br><br>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se |

|   |  |
|---|--|
|   | reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.   |
| <b>BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté</b>   | <p>Le BAIIA est défini comme le bénéfice net ou la perte nette, compte non tenu des charges financières nettes, de l'amortissement et de l'impôt sur le résultat. Le BAIIA ajusté se définit comme étant le BAIIA, exclusion faite de la charge liée aux paiements fondés sur des actions, de l'incidence de la dépréciation des stocks au titre de l'abandon des produits liés au service Goodfood Sur Demande, de la dépréciation des actifs non financiers et des coûts de réorganisation et autres coûts connexes aux termes du projet Blue Ocean. La marge du BAIIA ajusté se définit comme le pourcentage du BAIIA ajusté sur les ventes nettes. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures de rendement financier utiles pour évaluer la capacité de la Société de saisir les opportunités de croissance de façon rentable, de financer ses activités courantes et de rembourser sa dette à long terme. Ces mesures permettent également de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente. Nous estimons également que ces paramètres constituent des mesures utiles de la performance financière pour évaluer les tendances sous-jacentes dans nos activités courantes, exclusion faite de la variation attribuable à l'incidence des éléments décrits ci-dessus, et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.</p> |
| <b>Total de la (dette) trésorerie nette</b>   | <p>Le total de la (dette) trésorerie nette est une mesure non conforme aux IFRS qui mesure le total de la trésorerie de la Société après la déduction du total de sa dette. Le total de la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le total de la dette comprend la partie courante et la partie non courante de la dette ainsi que la composante passif des débentures convertibles. Nous estimons que le total de la (dette) trésorerie nette est une mesure utile pour évaluer la situation financière globale de la Société et sa capacité de rembourser sa dette.</p>   |
| <b>Total de la (dette) trésorerie nette par rapport au total de la structure du capital</b> | <p>Le total de la (dette) trésorerie nette par rapport au total de la structure du capital est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond au total de la (dette) trésorerie nette par rapport au total de la structure du capital. Le total de la structure du capital est évalué comme le total de la dette majoré des capitaux propres. Nous estimons que ce ratio financier non conforme aux IFRS est un paramètre utile pour évaluer le levier financier de la Société.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et de la mesure financière conforme aux IFRS la plus comparable, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.</p>   |

## SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

### QUI NOUS SOMMES ET NOTRE VISION

Goodfood (TSX : FOOD) est une marque canadienne de premier plan issue du monde numérique et qui offre des solutions de repas et permet la livraison de ces repas et de produits complémentaires frais facilitant pour les clients à l'échelle du Canada la dégustation de délicieux mets à la maison chaque jour. L'équipe de Goodfood travaille au développement de la marque de produits alimentaires millénaire la plus appréciée au Canada avec pour mission de créer des expériences qui suscitent de la joie et qui aident notre communauté à vivre plus longtemps sur une planète plus saine. Les clients de Goodfood ont accès à des produits uniques frais et délicieux ainsi qu'à des prix exclusifs rendus possibles grâce à son équipe culinaire de classe mondiale ainsi qu'à ses infrastructures et technologies sans intermédiaire. Goodfood a à cœur de créer un lien entre ses fermes et fournisseurs partenaires et les cuisines de ses clients tout en éliminant le gaspillage de nourriture et les frais généraux de vente au détail onéreux.

### NOS ACTIVITÉS

La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec) avec des installations supplémentaires situées en Ontario et en Alberta.

Dans le cadre du projet Blue Ocean, nous avons rationalisé nos activités dans l'Ouest en regroupant notre installation de production de la Colombie-Britannique avec celle de Calgary. Nos installations de Montréal et de Calgary serviront ensemble tout le Canada. Par ailleurs, nous avons achevé un examen stratégique de notre modèle de livraison Goodfood Sur Demande, y compris tous les micro-centres de distribution et nous avons mis fin à notre offre sur demande en 30 minutes. Notre stratégie pour l'avenir est axée sur la consolidation de la marque Goodfood au moyen de nos plans de repas hebdomadaires et de nos produits complémentaires à l'échelle nationale, en offrant une sélection de près de 500 produits de marque Goodfood, ainsi que sur l'accroissement de la flexibilité et de l'accès à nos produits au fil du temps.

Le tableau qui suit présente un résumé de nos installations d'exploitation au 17 janvier 2023 :

|                         | Nombre<br>d'installations<br>total | Bureaux<br>administratifs | Centres de<br>distribution et<br>de fabrication | Installations de<br>traitement des<br>commandes |
|-------------------------|------------------------------------|---------------------------|---|---|
| Grand Montréal (Québec) | 1                                  | X                         | X   | X   |
| Grand Toronto (Ontario) | 1                                  | X                         |   |   |
| Calgary (Alberta)       | 1                                  |                           | X   | X   |

### PERSPECTIVES FINANCIÈRES

La mission de Goodfood est de créer des expériences qui suscitent de la joie et qui aident notre communauté à vivre plus longtemps sur une planète plus saine. Notre marque agroalimentaire jouissant d'une excellente réputation auprès des Canadiens d'un océan à l'autre, nous concentrons nos efforts sur le développement de la marque Goodfood au moyen de nos solutions de repas, notamment des prêts-à-cuisiner, des plats préparés et une gamme alléchante de produits complémentaires Goodfood à découvrir, afin de mettre au point une expérience culinaire unique pour les clients.

Les ventes de prêts-à-cuisiner ont atteint plus de 1 milliard de dollars au Canada au sein du secteur canadien de l'épicerie, lequel est évalué à plus de 144 milliards de dollars; environ 8,4 % des ménages sont abonnés à un service de prêts-à-cuisiner (se reporter à la notice annuelle pour obtenir des renseignements supplémentaires). Nous croyons que la volonté des consommateurs de simplifier la préparation hebdomadaire des repas, de même que leur désir de vivre à la maison des expériences culinaires nourrissantes qui suscitent de la joie et de l'enthousiasme tout en réduisant le gaspillage alimentaire constituent une occasion de croissance dans le secteur de la livraison d'aliments en ligne. Selon un taux de pénétration des ménages futur de 20 % au Canada, le marché des plans de repas hebdomadaires, qui comprend les prêts-à-cuisiner, les plats préparés et les produits complémentaires, pourrait se chiffrer à



environ 3 milliards de dollars au cours des prochaines années et Goodfood est en excellente position pour conquérir une part importante de ce marché.

Investir dans des stratégies de marketing rationnelles et très ciblées afin de conquérir de nouveaux clients, accroître la fréquence des commandes et grossir la taille des paniers au moyen de ventes croisées efficaces occupe l'avant-plan des objectifs à court et à long terme de Goodfood. Toutefois, les efforts de la Société portent actuellement sur le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> et les flux de trésorerie pour les prochains trimestres tout en continuant d'investir dans une proposition de valeur pour les clients qui nous permettra d'afficher une croissance rentable pour les années à venir. Au cours de l'exercice précédent, nous avons mis en place le projet Blue Ocean afin de stimuler la rentabilité et nous avons réalisé la plupart des initiatives proposées :

- Simplification des ingrédients du fait de la réduction des sources d'approvisionnement en ingrédients qui ont été ramenés de 400 à moins de 200;
- Alignement de la main-d'oeuvre à la taille de la Société, ce qui a mené à une réduction importante de l'effectif;
- Resserrement de notre présence géographique, ce qui a mené au regroupement de la production dans deux installations, à Montréal et à Calgary;
- Compression des dépenses d'investissement;
- Hausse des prix des prêts-à-cuisiner et des produits complémentaires.

Ces initiatives, de même que l'arrêt des activités sur demande, ont eu et devraient continuer d'avoir une incidence positive sur la performance financière de l'entreprise. La demande pour les prêts-à-cuisiner, stimulée par nos abonnements hebdomadaires, s'est stabilisée et notre marge brute a poursuivi son amélioration pour atteindre un sommet de 36,9 % après ajustement pour tenir compte de la dépréciation des stocks, ce qui représente une augmentation de 1 290 points de base par rapport à la marge brute de 24,0 % affichée au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

De plus, vers la fin du premier trimestre de l'exercice 2023, nous avons poursuivi la réduction des frais de vente et charges générales et administratives au moyen d'une diminution de l'effectif et de la renégociation de contrats pour ainsi aligner notre structure de coûts avec notre nouveau modèle d'exploitation. Ces éléments, jumelés à des ventes nettes stables et à une marge brute solide, nous permettent de réaffirmer notre volonté d'afficher de nouveau, comme prévu, un BAIIA ajusté<sup>1)</sup> positif pour le deuxième trimestre de 2023.

Malgré les récentes difficultés (se reporter aux rubriques « Base de présentation » et « Gestion du capital » du rapport de gestion, y compris l'incertitude significative entourant notre capacité de poursuivre notre exploitation), notre attention portée à la rentabilité et aux flux de trésorerie continue à donner des résultats, comme en témoigne l'amélioration constante du BAIIA ajusté et, tout comme nos efforts incessants pour cultiver nos relations avec la clientèle, cela demeure notre priorité absolue. L'équipe de Goodfood est entièrement tournée vers le développement et la croissance de la marque millénaire la plus appréciée au Canada.

## APERÇU DE L'EXERCICE 2023

---

### Nouvelle facilité de crédit

En décembre 2022, la Société a annoncé avoir conclu une entente de crédit modifiée et mise à jour avec son syndicat existant fournissant un financement bancaire totalisant 9,5 millions de dollars, comprenant un emprunt à terme de 5 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 2 millions de dollars. Les facilités viennent à échéance en novembre 2023. Les facilités comportent des modalités financières mises à jour, y compris des clauses restrictives liées à la trésorerie et au financement. Par conséquent, Goodfood n'est plus en situation de manquement aux clauses restrictives.

---

<sup>1</sup> Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

**PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS – RAPPROCHEMENT**

Nous présentons certains paramètres afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance, y compris des paramètres qui ne sont pas reconnus selon les IFRS. Les définitions de ces mesures financières non conformes aux IFRS sont présentées à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » qui se trouve au début du présent rapport de gestion et constituent des paramètres importants à prendre en considération pour analyser notre performance.

**CLIENTS ACTIFS**

|  | Pour les périodes de<br>13 semaines closes les |                    |
|--|--|--------------------|
|  | 3 décembre<br>2022                             | 4 décembre<br>2021 |
| Nombre de clients actifs à l'ouverture de la période | 157 000  | 249 000            |
| Variation nette du nombre de clients actifs          | (9 000)  | 5 000              |
| Nombre de clients actifs à la clôture de la période  | 148 000  | 254 000            |

**BÉNÉFICE BRUT AJUSTÉ ET MARGE BRUTE AJUSTÉE**

Le rapprochement du bénéfice brut et du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est le suivant.  
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

|  | Pour les périodes de<br>13 semaines closes les |                    |
|--|--|--------------------|
|  | 3 décembre<br>2022                             | 4 décembre<br>2021 |
| Bénéfice brut                                  | 16 759 \$                                      | 18 648 \$          |
| Abandon de produits liés à l'offre sur demande | 643  | –                  |
| Bénéfice brut ajusté                           | 17 402 \$                                      | 18 648 \$          |
| Ventes nettes                                  | 47 148 \$                                      | 77 821 \$          |
| Marge brute                                    | 35,6 %   | 24,0 %             |
| Marge brute ajustée (en pourcentage)           | 36,9 %   | 24,0 %             |

Pour le premier trimestre de 2023, la diminution de 1,2 million de dollars du bénéfice brut ajusté est principalement attribuable au recul des ventes nettes, contrebalancé en partie par la baisse des coûts des marchandises vendues. La hausse de 12,9 % de la marge brute ajustée est attribuable à la baisse des coûts des aliments et des coûts de production en pourcentage du coût des ventes nettes du fait de gains d'efficacité, ainsi qu'à la diminution des crédits et des incitatifs en pourcentage des ventes.

**BAlIA, BAlIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAlIA AJUSTÉ**

Le rapprochement de la perte nette et du BAlIA, du BAlIA ajusté et de la marge du BAlIA ajusté est le suivant.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

|   | Pour les périodes de<br>13 semaines closes les |                    |
|---|--|--------------------|
|   | 3 décembre<br>2022                             | 4 décembre<br>2021 |
| Perte nette   | <b>(11 708)\$</b>                              | (21 610)\$         |
| Charges financières nettes                          | <b>1 570</b>                                   | 904                |
| Amortissements                                      | <b>3 769</b>                                   | 2 940              |
| Charge d'impôt différé                              | <b>11</b>                                      | 27                 |
| BAlIA   | <b>(6 358)\$</b>                               | (17 739)\$         |
| Charge liée aux paiements fondés<br>sur des actions | <b>2 293</b>                                   | 1 353              |
| Abandon de produits liés à l'offre sur demande      | <b>643</b>                                     | –                  |
| Coûts de réorganisation et<br>autres coûts connexes | <b>1 119</b>                                   | 1 812              |
| BAlIA ajusté  | <b>(2 303)\$</b>                               | (14 574)\$         |
| Ventes nettes                                       | <b>47 148 \$</b>                               | 77 821 \$          |
| Marge du BAlIA ajusté (%)                           | <b>(4,9)%</b>                                  | (18,7)%            |

Pour le premier trimestre de 2023, la marge du BAlIA ajusté s'est améliorée de 13,8 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2022, du fait surtout d'une progression robuste de la marge brute ajustée et de la diminution des frais de vente et charges générales et administratives, ce qui est attribuable à une baisse des dépenses de marketing, à une réduction de la masse salariale en raison de ventes nettes moindres et à des initiatives du projet Blue Ocean. L'amélioration de la marge du BAlIA ajusté a été atténuée en partie par un recul des ventes nettes.

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION –PREMIER TRIMESTRE DES EXERCICES 2023 ET 2022**

Dans le prochain tableau figurent les composantes de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les données en pourcentage)

| Pour les périodes de 13 semaines<br>closes les          | 3 décembre        |            | 4 décembre |         |
|---|-------------------|------------|------------|---------|
|   | 2022              | 2021       | (en \$)    | (en %)  |
| Ventes nettes   | <b>47 148 \$</b>  | 77 821 \$  | (30 673)\$ | (39)%   |
| Coût des marchandises vendues                           | <b>30 389</b>     | 59 173     | (28 784)   | (49)%   |
| Bénéfice brut   | <b>16 759 \$</b>  | 18 648 \$  | (1 889)\$  | (10)%   |
| Marge brute   | <b>35,6 %</b>     | 24,0 %     | s. o.      | 11,6 pp |
| Frais de vente, charges générales<br>et administratives | <b>21 998</b>     | 34 575     | (12 577)   | (36)%   |
| Amortissements  | <b>3 769</b>      | 2 940      | 829        | 28 %    |
| Coûts de réorganisation et autres coûts<br>connexes     | <b>1 119</b>      | 1 812      | (693)      | (38)%   |
| Charges financières nettes                              | <b>1 570</b>      | 904        | 666        | 74 %    |
| Perte avant impôt sur le résultat                       | <b>(11 697)\$</b> | (21 583)\$ | 9 886 \$   | 46 %    |
| Charge d'impôt différé                                  | <b>11</b>         | 27         | (16)       | (59)%   |
| Perte nette, représentant le résultat global            | <b>(11 708)\$</b> | (21 610)\$ | 9 902 \$   | 46 %    |
| Perte de base et diluée par action                      | <b>(0,16)\$</b>   | (0,29)\$   | 0,13 \$    | 45 %    |

---

**ANALYSE DES VARIATIONS ENTRE LE PREMIER TRIMESTRE DE 2023 ET LE PREMIER TRIMESTRE DE 2022**

- Les ventes nettes ont reculé par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent sous l'effet de l'attention que porte la Société sur la prospection de clients et leur fidélisation, ce qui favorise une marge brute plus élevée, et de la modification du comportement des consommateurs facteurs contrebalancés en partie par une augmentation de la valeur moyenne des commandes.
- La contraction du bénéfice brut résulte essentiellement de la diminution des ventes nettes, atténuée en partie par le recul du coût des aliments et des coûts de production en pourcentage des ventes nettes du fait de gains d'efficacité et de la diminution des crédits et des incitatifs en pourcentage des ventes.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont diminué en raison surtout d'une baisse de la masse salariale et des dépenses de marketing du fait surtout des ventes nettes moindres et des initiatives de la Société dans le cadre du projet Blue Ocean. Les frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes ont augmenté, passant de 44,4 % à 46,7 %.
- Les coûts de réorganisation et autres coûts connexes engagés au premier trimestre de l'exercice 2023 se composent essentiellement d'une perte sur la sortie d'actifs non financiers et des coûts de réduction de la masse salariale, contrés en partie par un profit sur la résiliation de contrats de location.
- La hausse des amortissements résulte surtout de la capitalisation de charges d'amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de la phase de construction des nouveaux contrats de location au premier trimestre de l'exercice 2022.
- L'augmentation des charges financières nettes est principalement attribuable aux débetures convertibles de 30 millions de dollars émises en février 2022.
- La baisse de la perte nette affichée pour le premier trimestre de 2023 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique essentiellement par une diminution de la masse salariale comptabilisée dans le coût des marchandises vendues et dans les frais de vente et charges générales et administratives et de la baisse des dépenses de marketing comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives, facteurs contrebalancés en partie par une marge brute moindre du fait surtout du repli des ventes.

**SITUATION FINANCIÈRE**

Le tableau suivant présente une analyse des principales variations de l'état consolidé de la situation financière de la Société.

(en milliers de dollars canadiens)

| Aux   | 3 décembre<br>2022 | 3 septembre<br>2022 | Variation  | Composantes principales   |
|---|--------------------|---------------------|------------|---|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                     | <b>28 553 \$</b>   | 36 885 \$           | (8 332) \$ | En raison de la perte nette, contrebalancée en partie par le produit de la sortie d'actifs non financiers   |
| Stocks  | <b>4 769</b>       | 6 884               | (2 115)    | Du fait des ventes nettes moindres, de la sortie des stocks liés au service sur demande et de l'amélioration du processus de gestion des stocks                   |
| Actifs détenus en vue de la vente   | <b>1 500</b>       | 3 654               | (2 154)    | Principalement en raison de la sortie d'actifs détenus en vue de la vente dans le cadre du projet Blue Ocean  |
| Immobilisations corporelles   | <b>14 968</b>      | 18 408              | (3 440)    | Principalement en raison de la sortie d'immobilisations corporelles dans le cadre du projet Blue Ocean et de l'amortissement                                      |
| Actifs au titre de droits d'utilisation                                     | <b>41 984</b>      | 55 419              | (13 435)   | Attribuable surtout à la décomptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation pour les contrats de location résiliés dans le cadre du projet Blue Ocean |
| Créditeurs et charges à payer   | <b>22 044</b>      | 27 104              | (5 060)    | Attribuable principalement à la diminution de la base de ventes et à la baisse des charges à payer au titre des salaires et avantages                             |
| Obligations découlant de contrats de location, y compris la partie courante | <b>53 034</b>      | 69 209              | (16 175)   | Principalement en raison de la décomptabilisation des obligations locatives découlant des contrats de location résiliés dans le cadre du projet Blue Ocean        |

**SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT**

Cette section présente la structure du capital, les sources de liquidité et différents instruments financiers de la Société, y compris ses instruments d'emprunt.

**STRUCTURE DU CAPITAL**

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

| Aux   | 3 décembre<br>2022 | 3 septembre<br>2022 |
|---|--------------------|---------------------|
| Dette à long terme, y compris la tranche à court terme                                | 11 457             | 11 743              |
| Débiteures convertibles, composante passif  | 27 685             | 27 469              |
| Total de la dette   | 39 142 \$          | 39 212 \$           |
| Capitaux propres négatifs   | (20 435)           | (11 178)            |
| Total de la structure du capital  | 18 707 \$          | 28 034 \$           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie   | 28 553 \$          | 36 885 \$           |
| Total de la dette nette <sup>1)</sup>   | (10 589) \$        | (2 327) \$          |
| Total de la dette nette par rapport au total de la structure du capital <sup>1)</sup> | (56,6) %           | (8,3) %             |

<sup>1)</sup> Pour une définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Le total de la dette nette de Goodfood a augmenté de 8,3 millions de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, en raison principalement de la perte nette trimestrielle ainsi que de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

**GESTION DU CAPITAL**

En matière de gestion de sa structure du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités et sa croissance, et offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements publics et privés de titres de capitaux propres, de débiteures convertibles et sur des instruments d'emprunt à court terme ou à long terme.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a conclu une lettre de tolérance avec ses prêteurs en raison du non-respect de certaines clauses restrictives de nature financière. Les prêteurs ont convenu de tolérer de tels manquements aux clauses restrictives sous réserve de certaines conditions, notamment en empêchant Goodfood de recourir à la tranche renouvelable de la facilité sur laquelle, à ce jour, il n'y a aucun encours outre des lettres de crédit. Le 19 décembre 2022, la Société a conclu une entente en vue de modifier la facilité de crédit consortial conclue avec ses prêteurs existants, ce qui s'est traduit par un financement bancaire de 9,5 millions de dollars comprenant un emprunt à terme de 5,0 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un financement à court terme supplémentaire de 2,0 millions de dollars. Les facilités viennent à échéance en novembre 2023. Les facilités comportent des conditions financières mises à jour, notamment un solde de trésorerie minimal et du financement lié à des clauses restrictives.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités selon le principe de la continuité d'exploitation est tributaire de la réalisation des initiatives de la direction, y compris le projet Blue Ocean, ou de sa capacité à obtenir du financement pour répondre à ses besoins prévus en trésorerie au titre du fonds de roulement et des dépenses d'investissement exigés. Toutefois, rien ne garantit que la Société sera en mesure d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés ni qu'elle générera les flux de trésorerie nécessaires ou obtiendra du financement supplémentaire ou quelles seront les modalités de ce financement, ni pour quelle période une lettre de tolérance demeurera en place auprès des prêteurs de la Société. Par conséquent, il existe une incertitude significative à l'égard de la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les initiatives réalisées ou en cours de réalisation visant à réduire notre risque de liquidité sont les suivantes :

- Nous poursuivons nos efforts à l'égard du projet Blue Ocean afin de réaliser des gains d'efficacité et de permettre à la Société d'afficher un BALIA ajusté positif au premier semestre de l'exercice 2023 et à jeter les bases qui permettront de générer des flux de trésorerie positifs et une croissance rentable à long terme.
- Nous continuons à évaluer et à examiner d'autres options de financement.

## FLUX DE TRÉSORERIE

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les périodes de 13 semaines closes le 3 décembre 2022 et le 4 décembre 2021.

(en milliers de dollars canadiens)

| Pour les périodes de 13 semaines closes les   | 3 décembre<br>2022 | 4 décembre<br>2021 | Variation   |
|---|--------------------|--------------------|-------------|
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation | (5 017) \$         | (16 458) \$        | 11 441 \$   |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation   | (1 058)            | (2 464)            | 1 406 \$    |
| Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation   | (6 075) \$         | (18 922) \$        | 12 847 \$   |
| Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement   | 1 857              | (11 612)           | 13 469      |
| (Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement   | (4 114)            | 9 767              | (13 881)    |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie   | (8 332) \$         | (20 767) \$        | 12 435 \$   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période   | 36 885             | 125 535            | (88 650)    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période  | 28 553 \$          | 104 768 \$         | (76 215) \$ |

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont améliorées de 12,8 millions de dollars au premier trimestre de 2023, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent sous l'effet principalement d'une perte nette moindre avant les dépenses hors trésorerie. Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation au premier trimestre de 2023 comprennent l'incidence de la trésorerie sur les coûts de réorganisation et autres coûts connexes de 2,1 millions de dollars, contre 1,8 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 1,9 million de dollars pour le premier trimestre de 2023, comparativement à des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement de 11,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2022. Cette variation positive de 13,5 millions de dollars d'un trimestre à l'autre s'explique avant tout par une diminution des entrées d'immobilisations corporelles en 2023 puisque la mise en service des installations a pris fin au cours de l'exercice 2022, et par le produit de la sortie d'actifs non financiers reçu au cours du premier trimestre de 2023. Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement au cours du premier trimestre de 2023 comprennent des sorties de flux de trésorerie de 0,8 million de dollars au titre des entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, par rapport à 11,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 4,1 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023, comparativement à des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 9,8 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. Cette variation de 13,9 millions de dollars d'un trimestre à l'autre s'explique avant tout par le produit de prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable au cours du premier trimestre de l'exercice 2022.

## DETTE

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a conclu une facilité de crédit consortial d'un montant total de 46 millions de dollars, ce qui comprend un emprunt à terme de 12,5 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 27,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 6 millions de dollars (la « facilité de crédit de 2021 »). Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, la Société a augmenté sa facilité de crédit renouvelable de 15 millions de dollars pour la porter à 42,5 millions de dollars, en plus de hausser l'autre financement à court terme pour un montant d'au plus 15 millions de dollars. Par ailleurs, un prêteur additionnel a été ajouté au consortium. Cette majoration porte le financement disponible total à 70 millions de dollars. La facilité de crédit de 2021 est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant la totalité des biens meubles et immeubles de la Société. Les facilités portent intérêt à des taux variables correspondant au taux des acceptations bancaires du Canada majoré de 2,50 % et viennent à échéance en novembre 2023. L'emprunt à terme est remboursable en quatre versements trimestriels de 156 mille dollars à partir du 30 novembre 2021 et augmenteront à quatre versements trimestriels de 313 mille dollars à partir du 30 novembre 2022, avec un remboursement intégral du solde de 10,6 millions de dollars à la fin du terme en novembre 2023. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le manquement aux clauses restrictives et sur l'existence d'une lettre de tolérance conclue avec les prêteurs de la Société, veuillez vous reporter au paragraphe « Gestion du capital » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

Le 19 décembre 2022, la Société a conclu une entente en vue de modifier la facilité de crédit consortial conclue avec ses prêteurs existants, ce qui s'est traduit par un financement bancaire de 9,5 millions de dollars. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entente modifiée, veuillez vous reporter au paragraphe « Gestion du capital » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

## DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 11 février 2022, la Société a émis 30 000 débentures subordonnées non garanties convertibles (les « débentures de 2022 ») au prix de 1 000\$ la débenture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débentures qui viennent à échéance le 31 mars 2027 portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2022. Le taux d'intérêt effectif des débentures de 2022, qui prend en compte les frais d'émission de débentures de 2022, s'élève à 12,6 %. Les débentures peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de conversion de 4,60 \$ par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2025 et avant le 31 mars 2026, la Société pourra racheter les débentures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débentures de 2022 majoré de l'intérêt couru et impayé, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. À compter du 31 mars 2026 et avant la date d'échéance, les débentures de 2022 pourront être rachetées, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débentures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Au cours de l'exercice 2020, la Société a émis 30 000 débentures subordonnées non garanties convertibles (les « débentures de 2020 ») au prix de 1 000 \$ la débenture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débentures de 2020 qui viennent à échéance le 31 mars 2025 portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2020. Le taux d'intérêt effectif des débentures de 2020, qui prend en compte les frais d'émission des débentures de 2020, s'élève à 11,76 %. Les débentures de 2020 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société en tout temps au gré du porteur au prix de conversion de 4,70 \$ l'action. À compter du 31 mars 2023, sous réserve de certaines conditions, la Société pourra racheter les débentures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débentures majoré de l'intérêt couru et impayé.



Au cours de la période de 13 semaines close le 3 décembre 2022, 210 débetures (620 débetures au 4 décembre 2021) ont été converties en actions ordinaires de la Société, ce qui a donné lieu à l'émission de 45 652 actions ordinaires (131 910 actions ordinaires au 4 décembre 2021), et la Société a reclassé dans les actions ordinaires des montants respectifs de 0,2 million de dollars (0,5 million de dollars au 4 décembre 2021) et de 20 mille dollars (0,1 million de dollars au 4 décembre 2021) (se reporter à la note 11) attribuables à la composante passif des débetures convertibles et à la composante capitaux propres des débetures convertibles. Au 3 décembre 2022, 29 046 débetures de 2022 et 6 232 débetures de 2020 étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débenture (29 256 débetures de 2022 et 6 232 débetures de 2020 au 3 septembre 2022).

### **ACTIONS ORDINAIRES**

Opérations effectuées au cours de la période de 13 semaines close le 3 décembre 2022 :

- Aucune option d'achat d'actions n'a été exercée;
- 24 456 unités d'actions restreintes acquises et un nombre équivalent d'actions ordinaires ont été émises;
- 4 557 unités d'actions aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés et un nombre équivalent d'actions ordinaires ont été émises;
- 210 débetures ont été converties en 45 652 actions ordinaires.

**PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES**

Le tableau suivant présente les principales données financières trimestrielles des huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de clients actifs, les données par action et les données en pourcentage)

|  | Exercice 2023      | Exercice 2022 |             |             |             | Exercice 2021 |            |            |
|--|--------------------|---------------|-------------|-------------|-------------|---------------|------------|------------|
|  | T1                 | T4            | T3          | T2          | T1          | T4            | T3         | T2         |
| Clients actifs <sup>1)</sup>                     | <b>148 000</b>     | 157 000       | 211 000     | 246 000     | 254 000     | 249 000       | 296 000    | 306 000    |
| Ventes nettes                                    | <b>47 148 \$</b>   | 50 357 \$     | 67 031 \$   | 73 377 \$   | 77 821 \$   | 79 358 \$     | 107 795 \$ | 100 654 \$ |
| Bénéfice brut                                    | <b>16 759</b>      | 14 256        | 17 556      | 17 595      | 18 648      | 18 153        | 37 732     | 30 636     |
| Marge brute                                      | <b>35,6 %</b>      | 28,3 %        | 26,2 %      | 24,0 %      | 24,0 %      | 22,9 %        | 35,0 %     | 30,4 %     |
| Abandon de produits liés à l'offre sur demande   | <b>643</b>         | 1 194         | –           | –           | –           | –             | –          | –          |
| Bénéfice brut ajusté <sup>1)</sup>               | <b>17 402</b>      | 15 450        | 17 556      | 17 595      | 18 648      | 18 153        | 37 732     | 30 636     |
| Marge brute ajustée <sup>1)</sup>                | <b>36,9 %</b>      | 30,7 %        | 26,2 %      | 24,0 %      | 24,0 %      | 22,9 %        | 35,0 %     | 30,4 %     |
| Perte nette                                      | <b>(11 708) \$</b> | (58 408) \$   | (21 103) \$ | (20 640) \$ | (21 610) \$ | (22 123) \$   | (2 333) \$ | (4 252) \$ |
| Charges financières nettes                       | <b>1 570</b>       | 1 677         | 1 596       | 1 056       | 904         | 524           | 431        | 540        |
| Amortissements                                   | <b>3 769</b>       | 4 853         | 5 220       | 4 282       | 2 940       | 2 176         | 2 318      | 2 292      |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé            | <b>11</b>          | 39            | (2)         | (1 559)     | 27          | 97            | 61         | 129        |
| BAIIA <sup>1)</sup>                              | <b>(6 358) \$</b>  | (51 839) \$   | (14 289) \$ | (16 861) \$ | (17 739) \$ | (19 326) \$   | 477 \$     | (1 291) \$ |
| Paiements fondés sur des actions                 | <b>2 293</b>       | 1 472         | 1 177       | 1 984       | 1 353       | 1 587         | 869        | 1 404      |
| Abandon de produits liés à l'offre sur demande   | <b>643</b>         | 1 194         | –           | –           | –           | –             | –          | –          |
| Dépréciation des actifs non financiers           | –                  | 46 085        | –           | –           | –           | –             | –          | –          |
| Coûts de réorganisation et autres coûts connexes | <b>1 119</b>       | 1 160         | 2 477       | 1 293       | 1 812       | –             | –          | 139        |
| BAIIA ajusté <sup>1)</sup>                       | <b>(2 303) \$</b>  | (1 928) \$    | (10 635) \$ | (13 584) \$ | (14 574) \$ | (17 739) \$   | 1 346 \$   | 252 \$     |
| Marge du BAIIA ajusté <sup>1)</sup>              | <b>(4,9) %</b>     | (3,8) %       | (15,9) %    | (18,5) %    | (18,7) %    | (22,4) %      | 1,2 %      | 0,3 %      |
| Perte de base et diluée par action <sup>2)</sup> | <b>(0,16)</b>      | (0,78)        | (0,28)      | (0,28)      | (0,29)      | (0,31)        | (0,03)     | (0,06)     |

1) Pour une définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

2) La somme de la perte de base et diluée par action par trimestre pourrait ne pas équivaloir à la perte nette de base et diluée par action depuis le début de l'exercice du fait que les chiffres ont été arrondis.

Les variations des ventes nettes d'un trimestre à l'autre sont attribuables à différents facteurs, notamment les suivants :

- l'instauration d'une offre de produits d'épicerie sur demande vers la fin de l'exercice 2021 et l'arrêt de ce service vers la fin de l'exercice 2022;
- le caractère saisonnier, lequel est le plus manifeste au deuxième trimestre en raison de la saison des Fêtes et au quatrième trimestre en raison de la saison estivale, lorsque le nombre de clients actifs est moins élevé;
- l'incidence de la COVID-19 et de la conjoncture économique, qui ont causé une modification au comportement des clients pendant la pandémie et après la levée des restrictions liées à la COVID-19;
- les campagnes de marketing et les incitatifs aux clients;
- les fluctuations liées à l'inflation.

Les variations de la perte nette d'un trimestre à l'autre s'expliquent par différents facteurs, notamment les suivants :

- l'instauration d'une offre de produits d'épicerie sur demande vers la fin de l'exercice 2021 et l'arrêt de ce service vers la fin de l'exercice 2022, ce qui a causé une fluctuation de la perte nette en raison du coût élevé des produits, du traitement des commandes et de la livraison qui ont érodé la marge brute;
- le caractère saisonnier, lequel est le plus manifeste au quatrième trimestre en raison de la saison estivale et au deuxième trimestre en raison de la saison des Fêtes, lorsque le nombre de clients actifs est moins élevé, ce qui peut donner lieu à des marges d'exploitation moindres;
- l'incidence de la COVID-19 et de la conjoncture économique postérieure à la pandémie, ce qui a causé des pressions inflationnistes qui ont été contrées en partie par une hausse du prix des paniers;
- les campagnes de marketing et les incitatifs aux clients;
- les initiatives de réduction des coûts adoptées dans le cadre du projet Blue Ocean, ce qui a mené à une diminution de l'effectif et à des gains en matière d'efficacité sur le plan de l'exploitation qui se sont reflétés dans le bénéfice brut et les frais de vente et charges générales et administratives, de même que les coûts de réorganisation et les charges de dépréciation additionnels tout au long des trimestres de l'exercice 2022 et au premier trimestre de l'exercice 2023.

## TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Les ventes nettes et les charges sont touchées par le caractère saisonnier des activités. Au cours de la saison des Fêtes et de la saison estivale, la Société s'attend généralement à une baisse de ses ventes nettes étant donné qu'une plus haute proportion de ses clients choisit de suspendre la livraison de leur panier. La Société s'attend généralement à ce que le nombre de clients actifs soit plus modeste au cours de ces périodes. Lors des périodes de temps doux, la Société prévoit que les coûts d'emballage soient plus élevés du fait de l'emballage supplémentaire nécessaire pour maintenir la fraîcheur et la qualité de la nourriture. La Société s'attend aussi à ce que le coût des aliments subisse l'incidence favorable de la disponibilité des produits pendant les périodes au cours desquelles la température est plus clémente.

## GESTION DES RISQUES FINANCIERS

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie de même qu'aux débiteurs et autres montants à recevoir. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société fait affaire avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord et avec un fournisseur de traitement de paiements reconnu internationalement.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La dette à long terme et la facilité de crédit renouvelable de la Société portent intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de flux de trésorerie associé aux variations des taux d'intérêt attribuables à la fluctuation des taux de base du prêteur. La Société n'a pas conclu de swap de taux d'intérêt. Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion. Puisque les taux d'intérêt sur les débiteurs sont fixes, la Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt sur ces instruments.

---

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

La Société contrôle le risque associé à un manque de fonds en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et les dates d'échéance des passifs et engagements financiers existants, et elle gère activement son capital de façon à disposer de liquidités suffisantes pour financer ses charges générales et administratives, son fonds de roulement et ses dépenses d'investissement globales. Toutefois, la Société a conclu qu'il existe une incertitude significative quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation pendant au moins les douze prochains mois afin de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cours normal des activités à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Afin de remédier à ces incertitudes, la Société s'appuiera sur ses initiatives relatives au projet Blue Ocean, une révision de son exploitation et de l'ensemble de ses opérations pour réaliser des gains d'efficacité, dégager de nouveau un BAIIA ajusté positif au premier semestre de 2023 et afin de jeter les bases qui permettront de générer des flux de trésorerie positifs et une croissance rentable à long terme, et elle négociera les modalités d'une convention relative à la facilité de crédit révisée avec ses prêteurs. Rien ne garantit que la Société réussira à dégager des résultats positifs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Base de présentation » du présent rapport de gestion.

---

## RISQUE D'ENTREPRISE

Il y a lieu de consulter la notice annuelle de la Société pour la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022 que l'on retrouve sur le site de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) pour une analyse plus poussée des facteurs de risque d'entreprise.

---

## ARRANGEMENTS HORS BILAN, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS

Goodfood a des engagements aux termes d'obligations contractuelles avec différentes dates d'échéances. Il n'y a eu aucune modification importante à ces obligations depuis le 3 septembre 2022.

---

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, les créditeurs et charges à payer, la dette à long terme et les débetures.

---

## POLITIQUE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

La Société investit son excédent de trésorerie dans des placements comportant diverses échéances choisies en fonction du calendrier prévu des placements ou des dépenses devant être engagées pour les activités poursuivies.

---

## CLAUSES RESTRICTIVES DE NATURE FINANCIÈRE

Comme il en est question à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion, la Société a obtenu une facilité de crédit garantie qui comprend des clauses restrictives de nature financière pouvant limiter la capacité de la Société de conclure des transactions ou de saisir des opportunités d'affaires. À la clôture du premier trimestre de l'exercice 2023, la Société ne respectait pas ces clauses restrictives de nature financière. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour obtenir une analyse des manquements aux clauses restrictives et de la renégociation du financement de la dette.

**PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS**

La Société a mis en place un régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les consultants, les administrateurs et les dirigeants. Le régime prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'actions ordinaires. À tout moment, le nombre d'options sur actions réservées en vue de leur émission équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées pour émission aux termes du régime d'unités d'actions restreintes. Selon le régime, les droits liés aux options sont généralement acquis sur une période de trois ou de quatre ans et expirent huit ans après la date d'attribution.

La Société a mis en place un régime d'unités d'actions restreintes (le « régime UAR ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les dirigeants et les administrateurs. Le régime d'UAR offrira un nombre maximum d'actions ordinaires disponibles et réservées en vue de leur émission qui équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées en vue de leur émission aux termes du régime d'options d'achat d'actions. Selon le régime, les droits liés aux unités d'actions restreintes sont généralement acquis sur une période de trois ans.

**DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION**

| Aux   | 16 janvier<br>2023 | 3 décembre<br>2022 | 3 septembre<br>2022 |
|---|--------------------|--------------------|---------------------|
| Actions ordinaires en circulation <sup>1)</sup> | 76 520 658         | 75 246 670         | 75 233 027          |
| Débetures en cours <sup>2)</sup>                | 7 505 957          | 7 505 957          | 7 550 638           |
| Options sur actions en circulation              | 4 102 844          | 3 058 789          | 3 262 799           |
| Options sur actions exerçables                  | 2 029 567          | 1 973 515          | 1 865 747           |
| Unités d'actions restreintes en cours           | 2 236 091          | 1 642 681          | 2 000 716           |

<sup>1)</sup> Au 16 janvier 2023 et au 3 décembre 2022, 245 795 et 227 765 actions ordinaires (171 829 actions ordinaires au 3 septembre 2022), détenues en fiducie par l'entremise du régime d'achat d'actions pour les employés étaient incluses au nombre d'actions ordinaires en circulation.

<sup>2)</sup> Au 16 janvier 2023 et au 3 décembre 2022, 35 278 débetures (35 488 débetures au 3 septembre 2022) étaient en cours et pouvaient être converties en 7 505 957 actions ordinaires de la Société, respectivement, au prix de conversion de 4,70 \$. Pour un complément d'information, il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

**UTILISATION DU PRODUIT TIRÉ DES APPELS PUBLICS À L'ÉPARGNE****APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE DE FÉVRIER 2022 VISANT DES DÉBENTURES CONVERTIBLES**

Le 11 février 2022, la Société a réalisé un appel public à l'épargne dans le cadre duquel elle a émis 30 millions de dollars de débentures convertibles pour un produit net de 28 millions de dollars.

Le tableau qui suit compare l'utilisation du produit estimée figurant dans le prospectus simplifié définitif de la Société daté du 4 février 2022 avec l'utilisation du produit réelle au 3 décembre 2022. En raison de l'annulation du service Goodfood Sur Demande et de la fermeture de tous ses micro-centres de distribution dans le cadre des initiatives relatives au projet Blue Ocean, la Société n'investira plus dans des dépenses d'investissement pour ses micro-centres de distribution. À l'avenir, la Société utilisera le produit de cet appel public à l'épargne aux fins générales de l'entreprise, y compris les contrats de location et les initiatives relatives au projet Blue Ocean.

(en milliers de dollars canadiens)

|   | Utilisation<br>du produit<br>réelle | Utilisation<br>du produit<br>estimée | Variation    |
|---|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------|
| Dépenses d'investissement liées aux micro-centres de distribution   | 1 735 \$                            | 9 500 \$                             | (7 765) \$   |
| Coûts de démarrage liés aux micro-centres de distribution, y compris les contrats de location <sup>1)</sup> | 2 830                               | 9 500                                | (6 670)      |
| Fins générales de l'entreprise  | 15 225                              | 9 223                                | 6 002        |
| Tranche restante au 3 décembre 2022   | 8 272                               | s. o.                                | 8 272        |
| <b>Total du produit net</b>   | <b>28 062</b>                       | <b>28 223</b>                        | <b>(161)</b> |
| Frais d'émission de débentures  | 1 938                               | 1 777                                | 161          |
| <b>Produit brut</b>   | <b>30 000 \$</b>                    | <b>30 000 \$</b>                     | <b>– \$</b>  |

<sup>1)</sup> Les coûts de démarrage comprennent les coûts engagés avant le lancement d'un micro-centre de distribution ainsi que les frais liés à l'ouverture et à l'amélioration des micro-centres de distribution. Dans le cadre de l'arrêt du service Goodfood Sur Demande au quatrième trimestre de l'exercice 2022, tous les paiements de loyer pour le premier trimestre de l'exercice 2023 sont compris dans les fins générales de l'entreprise, sans égard au type d'installation.

**INFORMATION SECTORIELLE**

La Société n'a qu'un secteur isolable étant donné que ses principales activités s'articulent autour du développement et de la prestation de service sur le marché des prêts-à-cuisiner et des produits d'épicerie complémentaires en ligne.

**POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE**

Depuis sa constitution en personne morale, la Société n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. La Société a pour politique de conserver le bénéfice futur pour assurer le financement de sa croissance. Il revient uniquement au conseil de la Société de déterminer si des dividendes devraient être versés dans l'avenir et cette décision sera tributaire de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins futurs en capitaux et d'autres facteurs que le conseil jugerait pertinents.

**JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS**

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements, estimations et hypothèses importants de la Société sont les mêmes que ceux qui s'appliquaient à ses états financiers consolidés pour l'exercice clos le 3 septembre 2022.

---

**CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

---

Conformément au Règlement 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière (les « dirigeants signataires ») qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») ainsi que sur la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »).

**CHANGEMENTS APPORTÉS AUX CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, aucun changement n'est survenu dans les CIIF de la Société qui a eu une incidence importante, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il pourrait avoir une incidence importante, sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.